

Actualisation du « catalogue permanent de l'entomofaune. Série nationale, fascicule 7. Orthoptera : Ensifera et Caelifera » (édité par l'U.E.F. en février 2009). 1. Corrections.

Bernard DEFAUT¹, Eric SARDET² & Yoan BRAUD³

¹ Quartier Baby, Aynat, 09400 Bédeilhac-et-Aynat <bdefaut@club-internet.fr>

² 78, rue de Metz, 57130 Rezonville, France <e.sardet@free.fr>

³ Le village, 04200 Thèze, France <y oan_braud@yahoo.fr>

Résumé. Des erreurs relevées dans la première édition du « *Catalogue permanent de l'entomofaune, 7: Orthoptera* » (DEFAUT, SARDET & BRAUD, 2009) sont corrigées ici.

Mots clés. Atlas de répartition, France, Orthoptères.

Abstract. Some errors identified into the first edition of the “*Catalogue permanent de l'entomofaune, 7: Orthoptera*” (DEFAUT, SARDET & BRAUD, 2009) are corrected here.

Keywords. Atlas of distribution, France, Orthoptera.

–oOo–

AVANT-PROPOS

Pour le Catalogue Orthoptères de l'UEF (réalisé par l'ASCETE), un gros effort de vérification des données a été effectué, ce qui nous a conduits à invalider ou à mettre en doute nombre des données qui nous ont été transmises, ou qui étaient déjà publiées.

Cela nous conduit à formuler les considérations suivantes :

1) L'incongruité de la présence de certaines espèces dans les départements ne saute pas forcément aux yeux, mêmes aux yeux des spécialistes. La preuve en est qu'un bon nombre d'observations sont manifestement très incongrues sur les cartes de l'atlas national publié en 2003 par le MNHN [cf. DEFAUT & *alii*, 2004].

2) A fortiori beaucoup d'autres citations qui sont moins manifestement erronées, passeront parfaitement inaperçues.

Il faut donc se donner les moyens de la qualité, et cela passe notamment par la possibilité d'un rétrocontrôle des données, soit sur échantillon collecté, soit (quand cela peut suffire) sur photo.

Nous espérons que ces recommandations seront suivies au mieux dans le cadre des atlas régionaux à venir.

INTRODUCTION

Nous apportons dans les lignes qui suivent des corrections à la première édition du catalogue U.E.F. des Orthoptères ; il s'agit d'erreurs ou d'omissions que nos collègues ont bien voulu nous faire connaître, ou que nous avons débusquées nous-mêmes.

Des compléments sur les répartitions des espèces seront apportés dans une future actualisation, d'ici

quelques années pour laisser du temps aux éventuels prospecteurs.

« REMERCIEMENTS »

Page 3. François Boca n'appartient pas à l'« OPIE-Franche-Comté », mais au « Réseau Orthoptères de Picardie Nature ». D'autre part nous avons omis de citer le « Réseau Orthoptères de Picardie Nature » dans la liste des contributeurs à l'atlas U.E.F.

« REMARQUES SUR LA LISTE TAXONOMIQUE DE REFERENCE »

Page 5. Notre collègue Gérard Luquet nous fait remarquer qu'en créant le vocable « *Rhacocleis* », FIEBER (1853) avait utilisé le suffixe latinisé « *cleis* » issu du grec « *kleis* », et qui signifie « poitrine ». L'article 30.1.2. du CINZ (1999) précise que dans un tel cas le vocable générique « *a le genre grammatical attribué à ce mot dans les dictionnaires grecs classiques* ». Et comme « *kleis* » est de genre grammatical féminin, le vocable *Rhacocleis* l'est aussi. Il faut donc écrire « *Rhacocleis annulata* » (et non pas « *annulatus* », comme nous l'avions préconisé).

« COMMENTAIRES SUR LES DONNEES DEPARTEMENTALES DOUTEUSES OU ERRONEES ».

Page 11 (et carte page 54). Sur la foi de l'atlas national du MNHN (VOISIN, coord. 2003) nous avons indiqué la présence de *Polysarcus denticauda* dans le Jura (avec des hachures noires). Mais F. Dehondt nous signale que pour le moment il n'y a aucune donnée avérée. Son courriel du 06 V 2009 précise : « *Les cartes de l'atlas de Voisin ne permettent pas toujours de localiser au département. Le carré qui y figure est à cheval sur les départements du Jura et de l'Ain. La donnée qui figure dans*

voire base semble donc relever de l'interprétation erronée d'une carte. Jean-François Voisin a eu l'amabilité de nous transmettre les données qu'il avait utilisées pour la Franche-Comté et aucune donnée de **P. denticauda** relative au département du Jura n'y figurait. J'avais déjà signalé la chose à Eric Sartet et je l'avais également publiée dans Falco. La présence de l'espèce dans ce département n'est pas impossible (je vais l'y chercher, et quelques autres aussi en juin), mais elle n'est attestée par aucune donnée pour l'instant »).

Page 11. C'est à tort que le site de l'INPN indique que la mention de **Cyrtaspis scutata** dans le Jura provient du Comité Scientifique de Franche-Comté. En réalité il s'agit probablement d'une erreur de transmission informatique.

Page 14. De la même manière c'est à tort que le site de l'INPN indique que la mention de **Metrioptera f. azami** dans le Jura provient du Comité Scientifique de Franche-Comté. En réalité il s'agit probablement d'une erreur de transmission informatique. Et il en va probablement de même avec la mention de **Sepiana sepium** dans le Jura.

Page 18. Le nom de l'auteur du vocable « **Gryllidae** » et des vocables dérivés doit s'écrire « Laicharing », plutôt que « Laicharding » (cette dernière orthographe est souvent utilisée par les botanistes, mais elle semble erronée).

Page 19.

A propos de **Modicogryllus frontalis**, G. Luquet nous apporte la précision suivante : « Les deux exemplaires mal déterminés provenant de la forêt de Bréviande (Seine-et-Marne) ne sont pas conservés dans la collection de Gérard LUQUET, mais lui ont été communiqués par Bruno MERIGUET, et font partie, soit de la collection de ce dernier auteur, soit de la collection de l'O. P. I. E. ».

Page 20. C'est à tort que le site de l'INPN indique que la mention de **Mogoplistes brunneus** dans le Jura provient du Comité Scientifique de Franche-Comté. En réalité il s'agit probablement d'une erreur de transmission informatique. Et il en va probablement de même avec la mention de **Arachnocephalus vestitus** dans le Doubs.

Page 25. C'est à tort que le site de l'INPN indique que la mention de **Melanoplus frigidus** dans le Jura provient du Comité Scientifique de Franche-Comté. En réalité il s'agit probablement d'une erreur de transmission informatique.

Page 26 (et carte page 77). Dans une série de courriels du 6 mai 2009, F. Dehondt nous indique qu'**Oedaleus decorus** « est observé chaque année depuis trois ans sur le même site isolé, à Besançon, dans le Doubs », et aussi que cette espèce « a été observée à l'état juvénile sur le site ». Mais à notre avis, cela ne suffit pas à régler le problème : **O. decorus** s'est assurément reproduit en région parisienne, dans la Sarthe et

même en Angleterre, mais il ne s'y est pas maintenu. Il vaut donc mieux rester prudent.

Pages 26 à 28. Relativement aux citations de **Locusta migratoria** dans les départements français, G. Luquet nous a transmis un document dans lequel « les mentions originales des données historiques sont citées avec tous les détails dans la liste de sources bibliographiques ». Nous en tiendrons compte dans la prochaine édition du Catalogue.

Page 33.

A propos de notre mise en doute de l'indigénat de **Dociostaurus maroccanus** à Grenoble, G. Luquet nous écrit : « La présence de l'espèce à Grenoble (où elle est considérée comme autochtone par DELMAS & RAMBIER, 1951) est attestée par Paul VAYSSIERE (1923) en 1920-1921 et par KRUSEMAN (1982) en 1949 (qui, il est vrai, sont toutes des années d'exceptionnelles chaleur et sécheresse). En dépit de cette réserve climatologique, je pense pour ma part que l'indigénat de cette espèce dans la région de Grenoble est tout à fait vraisemblable, et pas surprenante du tout. [...] Les fortes pullulations de **Dociostaurus maroccanus** des années 1920-1921 et 1949 devaient avoir pour origine des populations autochtones passant d'ordinaire inaperçues en raison de leur probable discrétion (effectifs de faible importance) ». Pour vérifier que **Dociostaurus maroccanus** est encore reproducteur à Grenoble, il faudrait se rendre sur les lieux.

Page 33 (et carte page 83). Nous avons mis des **ronds gris** dans le Puy-de-Dôme pour **Dociostaurus genei**, alors que des **croix** sont plus appropriées (l'espèce y est théoriquement potentielle, comme dans le département voisin de l'Allier).

Page 35 (et carte page 84). La seule mention de **Omocestus raymondi** pour la Haute-Garonne provient de KRUSEMAN (1982) : « Col de Mente, VIII 1966. A. ». Mais l'altitude du Col-de-Mente (1 349 m) semble trop élevée pour cette espèce, du moins dans les Pyrénées¹ ; il vaut donc mieux considérer cette mention comme douteuse, et remplacer les hachures par des croix sur la carte.

Page 37. C'est probablement à tort que le site de l'INPN indique que la mention de **Chorthippus pullus** dans le Doubs provient du Comité Scientifique de Franche-Comté. En réalité il doit s'agir d'une erreur de transmission informatique.

Page 38. G. Luquet suppose que la détermination de **Chorthippus mollis** dans le département des Landes a été faite « sur écoute des stridulations » par P. Charon. Pour en avoir le cœur net, il faudrait aller prospecter la maille 1342.

¹ Il est vrai que qu'**Omocestus raymondi** est indiqué au-dessus de 2 000 m dans les Hautes-Alpes par Sartet (in MORICHON & MORIN, 2010 : 23).

Page 44. K.G Heller nous fait remarquer qu'il manque la référence suivante :

GALVAGNI A & P. FONTANA, 2006 Contributo alla conoscenza del genere *Anonconotus* Camerano, 1878, sulle Alpi di Francia. *Atti dell' Accademia Roveretana degli Agiati*, a 256, Ser. VIII, 6, B : 85-108

ATLAS DEPARTEMENTAL

Page 51. Nous avons écrit (les sept dernières lignes de la page) : « On retiendra en particulier que la moitié des 8 données erronées du département du Jura ont été validées en son temps par le « comité scientifique » départemental (dans les années 1980), puis prises pour argent comptant par la DIREN (qui n'avait guère le choix) au titre d'« espèces déterminantes ». Elles sont affichées encore aujourd'hui en tant que telles sur le site Internet du *Muséum National d'Histoire Naturelle*... ».

Des représentants de l'OPIE-Franche-Comté et de la DIREN nous ont apporté des éclaircissements, et nous sommes finalement tombés d'accord sur la formulation suivante :

« 1) Les 4 espèces litigieuses qui nous ont intéressé² n'étaient pas inscrites sur les fiches originelles des **ZNIEFF-première génération** concernées.

Pour ces espèces au moins (et sans doute pour les autres aussi³), le Conseil Scientifique de Franche-Comté est à l'abri de tout reproche.

2) Les fiches originelles des **ZNIEFF-première génération** ont été transformées en une base de donnée informatique, qui a été ventilée ensuite entre les différentes DIREN concernées⁴.

3) Les DIREN ont utilisé et utilisent ces bases de données sans que personne n'ait contrôlé l'exactitude des reports informatiques (et encore moins l'exactitude scientifique des données originelles), sauf pour ce qui concerne les espèces déterminantes. »

Page 54. Supprimer les hachures dans le département du Jura pour *Polysarcus denticauda* (voir plus haut).

Page 63. Comme indiqué plus haut, il faut écrire « *Rhacocleis annulata* » (et pas « *Rhacocleis annulatus* »).

Page 72. Mettre des croix dans le département des Hautes-Pyrénées pour *Tetrix bipunctata*, conformément au commentaire de la page 23.

Page 84. Sur la carte d'*Omocestus raymondi*, remplacer les **hachures** de la Haute-Garonne par des **croix** (voir plus haut).

Page 90. Griser le département des Hautes-Pyrénées pour *Chorthippus binotatus binotatus* : c'est nécessairement cette sous-espèce qui est mentionnée par Finot (1890) à Tarbes et par Kruseman (1982) à Capvern.

REFERENCES

- C. I. N. Z., 1999 – voir « Commission Internationale de Nomenclature Zoologique ».
- COMMISSION INTERNATIONALE DE NOMENCLATURE ZOOLOGIQUE, 1999 – *Code International de Nomenclature Zoologique*, 4^e édition. The International Trust for Zoological Nomenclature, c/o The Natural History Museum, Londres, 306 p. (texte bilingue : anglais et français).
- DEFAUT Bernard, & Jean-Pierre BESSON, 2002 – *Inventaire de quatre groupes taxonomiques d'Invertébrés de l'espace Parc National des Pyrénées et des Pyrénées occidentales (64 et 65) avec priorité aux espèces d'intérêt patrimonial, rares et menacées. 3^e groupe : Orthoptères*. Rapport 50 p., 1 carte h-t.
- DEFAUT B., E. BOITIER, R. CLOUPEAU, F. DUSOULIER, G.C. LUQUET, D. MORIN & E. SARDET, 2004 – A propos de l'Atlas des Orthoptères et des Mantides de France. *Bulletin de la Société Entomologique de France*, **109** : 507-526.
- DEFAUT Bernard, Eric SARDET & Yoan BRAUD (coordinateurs), 2009 – *Catalogue permanent de l'entomofaune. Série nationale, fascicule 7. Orthoptera : Ensifera et Caelifera*. Union de l'Entomologie Française édit., 94 p.
- DELMAS Robert & Amédée RAMBIER, 1951 – Contribution à l'étude de la répartition du Criquet marocain (*Doclostaurus maroccanus* Thumb.) en France continentale. *Compte Rendus à l'Académie des Sciences*, **232** : 566-567.
- FINOT A., 1890 – *Insectes Orthoptères. Thyсанoures et Orthoptères proprement dits. Faune de France*, Paris, Deyrolle, 322 p.
- KRUSEMAN, G., 1982 – Matériaux pour la faunistique des Orthoptères de France : 2, les Acridiens des musées de Paris et d'Amsterdam. *Verslagen en Technische Gegevens*. Instituut voor Taxonomische Zoölogie, Universiteit van Amsterdam, **36**, 134 p.
- KRUSEMAN G., 1988 – Matériaux pour la faunistique des Orthoptères de France : 3, les Ensifères et des Acridiens : les Tridactyloides et les Tetrigoides des musées de Paris et d'Amsterdam. *Verslagen en Technische Gegevens*. Instituut voor Taxonomische Zoölogie, Universiteit van Amsterdam, **51**, 164 p.
- MORICHON D. & D. MORIN, 2010 – Rétablissement du vocable *Chorthippus sampeyrensis* Nadig, 1986 et description de la première localité connue de France (Caelifera, Acrididae, Gomphocerinae). *Matériaux Orthoptériques et Entomocénétiques*, **14** (2009) : 17-31.
- VAYSSIERE P., 1923 – Les Acridiens en France en 1921 et 1922. *Annales des Epiphyties*, **2** : 73-83.

² *Cyrtaspis scutata* dans le Jura, *Metriopectera f. azami* dans le Jura, *Mogoplistes brunneus* dans le Jura., *Melanoplus frigidus* dans le Jura.

³ *Arachnocephalus vestitus* dans le Doubs, *Sepiana sepium* dans le Jura, *Omocestus raymondi* dans le Doubs, *Chorthippus pullus* en Haute-Saône et dans le Doubs.

⁴ Nous avons demandé à nos interlocuteurs de nous confirmer ce second point ; en vain.